

PLAN LOCAL D'URBANISME

4c –EMPLACEMENTS RESERVES - Liste



Révision du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 29 Septembre 2014

Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 26 Octobre 2017

Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 8 Avril 2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 8 Avril 2019

I. PREAMBULE

L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que dans les plans locaux d'urbanisme,

« Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;

2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;

3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ;

4° Dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit ; ... »

La commune de Genas a défini les emplacements réservés suivants, reportés sur le plan de zonage (pièces 4a et 4b). Des planches de détail sont disponibles en pièce n°4d.

II. EMPLACEMENTS RESERVES POUR MIXITE SOCIALE

N°	Localisation	Destination - Programme envisagé*	Surface**	Bénéficiaire
L1	Azieu	Réalisation de logements sociaux : 60% imposés, soit environ 8 logements dont 5 sociaux	2602 m ²	Commune
L2	Monturet	Réalisation de logements sociaux : 40% imposés, soit environ 33 logements dont 13 sociaux	14690 m ²	Commune
L3	Azieu	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 4 logements sociaux	1157 m ²	Commune
L4	Vurey	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 2 logements sociaux	500 m ²	Commune
L5	Azieu	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 6 logements sociaux	1505 m ²	Commune
L6	Centre bourg Genas	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 6 logements sociaux	2161 m ²	Commune
L7	Sous Perret	Réalisation de logements sociaux : 40% imposés, soit environ 26 logements dont 10 sociaux	3771 m ²	Commune
L8	Vurey	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 4 logements sociaux	1323 m ²	Commune
L9	Quincieu	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 2 logements sociaux	630 m ²	Commune
L10	Centre bourg Genas	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 2 logements sociaux	301 m ²	Commune
L11	Rupetit	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 4 logements sociaux	1189 m ²	Commune
L12	Les Grandes Terres	Réalisation de logements sociaux : 40% imposés, soit environ 75 logements dont 22 sociaux	25080 m ²	Commune
L13	La Grande Plaine	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 4 logements sociaux	723 m ²	Commune
L14	Ratabizet	Réalisation de logements sociaux : 100% imposés, soit environ 4 logements sociaux	1560 m ²	Commune

* Les pourcentages de logements sociaux inférieurs à 100% sont des minimums. Le programme de logements indiqué est un minimum.

** Surface donnée à titre indicatif.

III. EMPLACEMENTS RESERVES POUR LIAISONS MODES DOUX

N°	Localisation	Objet	Largeur de plateforme	Bénéficiaire
P1	Les Combes	Liaison piétonne chemin de Mataneyse - chemin des Combes	4 m	Commune
P2	Les Garennes	Liaison piétonne Meyzieu - Etangs de Mathan	4 m	Commune
P3	Sous Genas	Liaison piétonne route de Lyon - chemin de l'Epine	4 m	Commune
P4	Sous Genezia	Liaison piétonne / 2 roues rue Salengro - rue Liberté	4 m	Commune
P5	Surjoux	Liaison piétonne / 2 roues Rue Réaux - Chemin de Cadou	4 m	Commune
P6	Ratabizet	Liaison piétonne rues des Coquelicots – des Marguerite - chemin des Mûriers	4 m	Commune
P7	Fétan	Liaison piétonne / 2 roues Rue de Rupetit / Egalité	4 m	Commune
P8	Montsec et Lippe	Liaison piétonne / 2 roues chemin de Cadou - rue Pasteur	4 m	Commune
P9	Bletonnay / Les Andouillères	Liaison piétonne / 2 roues rue Pasteur - rue de la Fraternité - rue Lamartine	4 m	Commune
P10	La Grande Seiglière	Liaison piétonne / 2 roues rue Lamartine - rue J. Jaurès	4 m	Commune
P11	Les Grandes Terres	Liaison piétonne / 2 roues rue Salengro - route de Lyon	4 m	Commune
P12	Les Grandes Terres	Liaison piétonne rue des Frères Montgolfier - rue de la Liberté	4 m	Commune
P13	Les Grandes Terres	Liaison piétonne rue P. Dupont - chemin de Sous Genèze	4 m	Commune
P14	Les Grandes Terres	Liaison piétonne rue P. Dupont - rue du Dauphiné - rue de la Révolère	4 m	Commune
P15	Revoles - Le Bouvaret	Liaison piétonne / 2 roues chemin des Fusillés	4 m	Commune
P16	Fétan	Liaison piétonne à partir de la rue du château d'eau	4 m	Commune
P17	Eglise	Liaison piétonne entre le square Aymone et la place de l'église	4 m	Commune
P18	L'Epine	Liaison piétonne - chemin de Mataneyse	4 m	Commune

IV. EMPLACEMENTS RESERVES POUR ESPACES OU EQUIPEMENTS PUBLICS

N°	Localisation	Destination	Superficie*	Bénéficiaire
R1	Le Bourg	Aménagement d'espaces publics	185 m ²	Commune
R2	Bois de Mathan	Aménagement d'une zone de loisirs	243 965 m ²	Commune
R3	Quincieu	Aménagement d'un bassin d'infiltration et d'un espace vert public	14 298 m ²	Commune
R4	Fétan	Extension du Cimetière	9 600 m ²	Commune
R5	Hotel de Ville	Réalisation d'un équipement public	3 350 m ²	Commune
R6	La Colandière	Réalisation d'un équipement public	13 000 m ²	Commune
R7	Sous Genas	Aménagement d'un espace vert	1 825 m ²	Commune
R8	Les Andovillères	Equipements sportifs	6 662 m ²	Commune
R9	Les Andovillères	Extension du cimetière d'Azieu	8 408 m ²	Commune
R10	Gracit et Revolère	Réalisation d'espaces publics (coulée verte)	11 005 m ²	Commune
R11	Ratabizet	Aménagement d'un bassin d'infiltration et d'espaces publics	22 850 m ²	Commune
R12	Les Taches / Le Bonvaret	Extension de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry	2 384 969 m ²	Etat
R13	Grandes Terres	Réalisation d'équipements publics	11 144 m ²	Commune
R14	Quincieu	Réalisation d'un collecteur	5 270 m ²	Commune
R15	Sous Genezia	Aménagement d'un parc de stationnement	6 580 m ²	Commune
R16	Sous Genas	Aménagement d'un parc de stationnement	4 250 m ²	Commune
R17	Les Grandes Terres	Réalisation d'un collecteur	2 345 m ²	Commune
R18	Raju	Réalisation d'un collecteur	6 280 m ²	Commune
R19	Le Bourg	Réalisation d'équipements scolaires et équipements petite enfance	740 m ²	Commune
R20	Les Garennes	Aménagement d'une zone de loisirs	3 590 m ²	Commune
R21	Ratabizet	Réalisation d'un équipement public	3 355 m ²	Commune

* Surface donnée à titre indicatif

V. EMPLACEMENTS RESERVES POUR VOIRIE

N°	Localisation	Destination	Largeur de plateforme ou emprise*	Bénéficiaire
V1	Bois de Mathan	Elargissement du chemin des étangs	12 m	Commune
V2	Centre bourg Genas	Elargissement de la route de Lyon, de la rue de la République et de la rue de la Fraternité	16 m minimum	Commune
V3	Les Grandes Terres	Élargissement de la rue Pierre Dupont	16 m	Commune
V4	Vurey	Elargissement de la rue Carnot (en agglomération)	10 – 12 m	Commune
V5	Surjoux	Elargissement de la rue Benoit Bornicat	10 m	Commune
V6	Azieu	Élargissement de la rue Lamartine entre la place J.Jaurès et le giratoire Mermoz	16 m	Commune
V7	Azieu	Elargissement de la rue Jean Jaurès	12-14 m	Commune
V8	Montsec	Elargissement de la rue Pasteur	14-16 m	Commune
V9	Rupetit	Elargissement de la rue Gambetta - rue de Rupetit	12 – 14 m	Commune
V10	Pinassey	Elargissement de la rue Hector Berlioz - rue Descartes	10 - 14 m	Commune
V11	Les Tuileries	Elargissement de la rue de l'Egalité	10 - 16 m	Commune
V12	Centre bourg Genas	Elargissement de la rue de la Liberté	10 – 14 – 16 m	Commune
V13	Centre bourg Genas	Elargissement de la rue Victor Hugo	10 – 14 – 16 m	Commune
V14	Ratabizet	Elargissement de la rue de l'Avenir	14 m	Commune
V15	Sous Perret	Elargissement de la rue Jean Moulin	12 m	Commune
V16	Surjoux	Prolongement de l'impasse Surjoux jusqu'au chemin de Cadou	8 m	Commune
V17	Les Grandes Terres	Elargissement de la rue des Frères Montgolfier et aménagement d'une ligne de tramway	35 m	Commune
V18	Gracit et Révolère	Création d'une nouvelle voie pour la desserte de la Revolère depuis la rue P. Dupont	4 m	Commune
V19	Centre bourg Genas	Elargissement de la rue Curie	8 m	Commune
V20	Monturet	Elargissement de la rue des Tuileries	8 m	Commune
V21	Centre bourg Genas	Elargissement de la rue Danton et stationnement	18 m	Commune
V22	Azieu	Elargissement de la rue du Pensionnat	10 m – 18m	Commune
V23	Quincieu	Elargissement de la rue du Fort	10 m	Commune
V24	Azieu	Elargissement du chemin sous le Bois	10 m	Commune
V25	Rupetit	Elargissement de la rue Bellevue	8 m	Commune

V26	Centre bourg Genas	Elargissement et nouveau tracé du chemin de la Grange	10-12m	Commune
V27	Azieu	Elargissement de la rue du Repos	12 m	Commune
V28	Rupetit	Elargissement de la rue de Rupetit	12 m	Commune
V29	Montsec	Elargissement de la rue Louis Rey	14 m	Commune
V30	Centre bourg Genas	Aménagement d'une nouvelle voie entre le chemin de la Grange et la rue de la République	6 m	Commune
V31	Sous Genezia	Elargissement de la rue des Combes	16 m	Commune
V32	Azieu	Création d'une nouvelle voie entre la rue Jean Jaurès et la rue du Repos	8 m	Commune
V33	Sous Genezia	Elargissement de la rue Jean Moulin	8 m	Commune
V34	Montuizet	Elargissement de la rue du vieux Château	8 m	Commune
V35	Vurey	Elargissement de la rue Carnot (sud)	10 m	Commune
V36	Centre bourg Genas	Aménagement du carrefour des rues Danton et République	1017 m ²	Commune
V37	Centre bourg Genas	Aménagement de la liaison entre l'Avenue de Gaulle et la rue de la République	7 m	Commune
V38	Quincieu	Liaison entre l'impasse Gambetta et la rue Molière	10 m	Commune
V39	Gracit et Révolère	Contournement de Vurey	16 m	Commune
V40	Monturet	Contournement de la rue des Combes à la rue de l'Egalité	12 m	Commune
V41	Centre bourg Genas	Liaison entre la rue Jacques Brel et la rue de la République	7 m	Commune
V42	Les Andovillères	Liaison de la Rue du Repos à la rue de l'Industrie et connexion à la rue Jocelyn	10 m	Commune
V43	Azieu	Aménagement du carrefour des rues Gambetta et de la Raze	40 m ²	Commune
V44	Montsec	Aménagement du carrefour des rues Marcel Gonzales et Bel Azur	22 m ²	Commune
V45	Azieu	Voirie Liaison entre rue du 11 novembre et cœur d'ilot Parcelle barge	8 m	Commune
V46	Centre bourg Genas	Liaison entre la rue de l'Egalité et le chemin de la Grange	6 m	Commune
V47	Azieu	Accès parking depuis la rue Lamartine	5,90 m	Commune

* Surface donnée à titre indicatif